



PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 26 OCT. 2015									
direction de l'environnement	N° 28250									
AFFECTÉ	Dir.	CE	CM	CE	SGN	SAF	SICED	SCBT	PPRB	PZF
COPIE										
OBSERVATIONS	Vn → BICPE. 30/10 → VV									

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réf : F15024.01

Direction de l'Environnement (DENV)  
Centre administratif de la province Sud (CAPS)  
Artilerie - 6, route des Artifices  
Baie de la Moselle  
BP L1, 98849 Nouméa cedex  
Tél. 20 30 40 - Fax 20 30 06  
denv.contact@province-sud.nc

## FORMULAIRE DE DÉCLARATION AU TITRE DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE

(Articles 414-1 et suivants du code de l'environnement de la province Sud)  
Contre attestation de dépôt

### ATTENTION

Dossier à retourner contre attestation de dépôt ou par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'attention du président de l'assemblée de province, Direction de l'Environnement.

Centre administratif de la province Sud  
6, route des Artifices  
BP 3718 - 98846 Nouméa cedex - Nouvelle-Calédonie  
Email : denv.contact@province-sud.nc

Le dossier accompagnant cette demande doit être établi en trois (3) exemplaires accompagnés d'une (1) version numérique

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

### CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier : \_\_\_\_\_

Date de réception : |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|

Demande jugée

Complète

Incomplète

Inspecteur : \_\_\_\_\_

CONCERNANT L'EXPLOITATION DE : UNE STATION D'ÉPURATION DOMESTIQUE 56eqH

Direction de l'Environnement (DENV)  
Centre administratif de la province Sud (CAPS)  
Artilerie - 6, route des Artifices  
Baie de la Moselle  
BP L1, 98849 Nouméa cedex Tél 20 30 40 - Fax 20 30 06  
denv.contact@province-sud.nc

**IDENTITÉ DU DEMANDEUR**

**Vous êtes un particulier**

N° de carte d'identité : \_\_\_\_\_ ou N° de passeport : \_\_\_\_\_

Madame  Monsieur

Nom de famille : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

**Vous êtes une personne morale**

Raison sociale : AXIUM

N° de Ridet  N° RC  N° RM :  N° RA : A 166 636

Aucun N° attribué

Représentant légal :  Madame  Monsieur

Qualité du signataire :

Nom : MARCONNET

Prénom(s) : PHILIPPE

Nationalité : FRANÇAISE

Responsable du suivi du dossier (si différent) :  Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

**COORDONNÉES DU DEMANDEUR**

Adresse de correspondance (appt, étage, couloir) : \_\_\_\_\_

Complément (bâtiment, résidence, lotissement) : \_\_\_\_\_

Voie : 50, RUE DE LA FRANKE AUSTRALE - DUMBEA SUR MER

Boîte postale : 5363

Code postal et libellé : 98835 NOUMÉA Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : 46 03 25 Téléphone mobile : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_



LOCALISATION DE L'INSTALLATION

Province :  Sud       Nord       des Îles

Commune : NOUMÉA

Zone PUD : HAUT MAGENTA - ZONE UB1

N° rue / N° lot et nom lotissement : 30, RUE DU CDT PAUL DÉMENE / LOT 12 LOT TONNÉLIER

Références cadastrales : 650536 - 1483

Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) : E: 447505, N: 214878

ACTIVITÉ FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION

Nature et volume des activités	Rubrique de la nomenclature associée	Classement (D pour le régime de la déclaration et NC si activité non classée)
Ouvrage de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques. Capacité: 56 eq H	2753	D

Fait à : NOUMÉA le 21/11/2015

Signature du déclarant :

Direction de l'Environnement (DENV)

Centre administratif de la province, 11, rue de la

Libération, 98848 Nouméa Cedex

Téléphone : 77 80 00

Fax : 77 80 01

Site internet : www.province.nc

Page 3/4



**JOINDRE LES DOCUMENTS SUIVANTS EN TROIS (3) EXEMPLAIRES PAPIERS ET  
UN (1) EXEMPLAIRE NUMÉRIQUE**

- Justificatif de moins de six mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au répertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie,
- Justificatif des pouvoirs du signataire,
- Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau,
- Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement).

Colonne  
Réservée à  
l'administration

*Toute déclaration fautive ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)*

Direction de l'Environnement (DENV)  
Centre administratif de la province Sud (CAPS)  
Artillerie - 6, route des Artifices  
Baie de la Moselle  
BP L1, 98849 Nouméa cedex  
Tél 20 30 40 - Fax 20 30 96  
denv.contact@province-sud.nc